

AMIS PISCINE ANCELY
chez mireille Sagau Borgetto

Toulouse le 30 juin 2016

260 avenue de casselardit

Monsieur Moudenc , Maire de Toulouse

31300 toulouse

Monsieur le Maire,

Lors de notre rencontre du 22 juin 2016, nous avons pris note de votre engagement de prendre en charge la rénovation de la piscine Ancely pour moitié si le Conseil Départemental s'engageait lui aussi.

Monsieur Méric, Président du Conseil Départemental, nous a reçu lundi 27 juin : il nous a informé qu'une enveloppe de 20 millions d'euros serait attribuée par le Conseil Départemental à la Ville de Toulouse, pour les crèches, les écoles et les équipements sportifs, le fléchage de cette subvention devant se négocier avec vos services cet été. Il nous a confirmé l'attachement de sa collectivité à la sauvegarde de la piscine Ancely et souhaite qu'une partie de cette enveloppe soit destinée à cette rénovation : une motion en ce sens sera proposée au vote à la prochaine assemblée plénière.

A ce jour, tous les éléments sont donc réunis pour que la mairie tienne ses engagements, et que cet équipement continue à offrir ses services à tous les Toulousains.

Concernant son devenir immédiat, nous pensons qu'il serait bienvenu de sortir par le haut de cette période troublée en montrant votre bonne volonté, et votre prise en compte du besoin que nous avons porté, en permettant l'ouverture pour cet été.

En effet les solutions alternatives que vos services proposent ont du mal à convaincre les Toulousains : le temps de parcours en transports en commun depuis notre quartier pour la plage de la Ramée, d'une capacité d'accueil très modeste, est d'une heure, et 40 minutes sont nécessaires pour se rendre à la piscine Jean Boiteux, qui reste un bassin unique couvert et dédié exclusivement à la natation, dont vous avez réduit les horaires d'ouverture. Le besoin d'accès à la baignade reste important à Toulouse en période estivale : ce sont 40.000 entrées supplémentaires qui ont été enregistrées l'été dernier, et qui peineront cette année à être épongées par un parc nautique bien réduit.

En outre, les accusations d'insalubrité et de non conformité ayant servi d'argument pour la décision de fermeture n'ont pu être étayées : un certificat de conformité a été signé par le bureau Veritas le 13 Avril dernier, et les pompes fonctionnent. En effet, depuis vendredi 24 juin la piscine a été remise en eaux pour éviter la stagnation d'eau croupie et les moustiques.

A ce jour, aucun documents à l'appui des coûts exorbitants d'entretien et d'exploitation annoncés n'ont été portés à la connaissance des associations, malgré les demandes réitérées : l'impression désolante d'une décision politique argumentée sur des exagérations demeure...

L'étude de rénovation de cette piscine datant de 2007, et il faudra la refaire : nous vous suggérons d'en profiter pour innover avec des solutions actuelles concernant les nouveaux carrelages des plages, la filtration sur diatomée, et le réchauffement de l'eau par des radiateurs solaires sur le toit de la MJC.

Cela permettrait de réduire considérablement les coûts d'exploitation, de communiquer pour valoriser une expérimentation pionnière, et d'augmenter la période d'ouverture de mi-Juin à mi-Septembre comme c'était le cas à ses débuts : une référence idéale pour les autres piscines toulousaines vieillissantes que vous devrez rénover, conformément à la « *mise aux normes des piscines pour un maximum de disponibilité* » inscrite dans votre budget 2015 et 2016.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous remercions de votre attention bienveillante et vous prions Monsieur le Maire de recevoir nos salutations civiques et vigilantes au bien vivre-ensemble à Toulouse.

Pour l'A.P.A.

Mireille Sagau-Borgetto, présidente

François Bacabe, secrétaire